

23^e édition du Tournoi de golf du conseil municipal Objectif : 29 000 \$

Magog, le 4 mai 2022 – Organisée en collaboration avec la Chambre de commerce Memphrémagog, la 23^e édition du Tournoi de golf du conseil municipal de Magog aura lieu le vendredi 8 juillet, au Club de golf du Mont-Orford. M^{me} Nathalie Pelletier, qui en est à son premier tournoi en tant que mairesse, invite les citoyens et les gens d'affaires à prendre part à cet événement annuel afin d'amasser 29 000 \$ pour des organismes de la région. Pour participer, il suffit de remplir le formulaire en ligne sur le site Internet de la Ville de Magog au ville.magog.qc.ca/golf. La date limite est le vendredi 3 juin.

« Nous sommes heureux d'annoncer le retour des départs en simultané. Les golfeurs seront accueillis dès midi et pourront prolonger le plaisir en assistant à un souper gastronomique en soirée. Le nouveau conseil municipal a à cœur de poursuivre la mission des organismes et de les aider à réaliser leurs projets. Nous faisons appel à la générosité des citoyens et des gens d'affaires afin de couronner de succès notre populaire événement-bénéfice », indique M^{me} Nathalie Pelletier.

Miha Fontaine et Nicolas Fontaine, duo père-fils et athlètes olympiques en ski acrobatique, assureront la présidence d'honneur pour cette édition. Toyota Magog agira à titre de commanditaire majeur du tournoi de golf pour une cinquième année consécutive.

Organismes bénéficiaires

Les profits du tournoi seront répartis entre cinq organismes communautaires de la région afin qu'ils puissent réaliser un projet qui profitera à leur clientèle. Ils ont été sélectionnés par le comité organisateur du Tournoi à la suite d'un appel lancé à tous les organismes à but non lucratif de la région. Pour être admissibles, les organismes demandeurs devaient exercer leurs activités principales à Magog et se consacrer au soutien à la jeunesse, à la famille ou à la lutte contre l'exclusion et la pauvreté.

Les organismes sélectionnés sont :

- **Les Cuisines collectives Bouchée Double** pour la préparation de 25 boîtes de 4 portions de mets pré-préparés de style *GoodFood* pour des familles vulnérables.



- **Les fantastiques de Magog** pour la phase 2 de leur projet « Les 12 Travaux Fantastiques ».
- **Han-Droits** pour la mise en place d'un service de garde offert aux familles qui ont un enfant handicapé de 12 à 21 ans.
- **La Villa Pierrot** pour une activité sociale pour les résidentes et leur famille à la base de plein air Jouvence.
- **Zone Libre Memphrémagog** pour l'acquisition d'un immeuble pour faciliter l'accès à leurs services.

Ces bénéficiaires s'ajoutent à la **Banque alimentaire Memphrémagog** qui reçoit, chaque année, une partie des sommes récoltées lors de cet événement puisque sa mission est au cœur des priorités du conseil municipal. En tant que collaboratrice, la **Chambre de commerce Memphrémagog** recevra également un pourcentage de l'argent récolté.

- 30 -

Source et information :

Direction des communications et des technologies de l'information
Ville de Magog
819 843-3333, poste 444

